



## Communiqué de presse

Le 27 juin 2017

# La région Occitanie promeut huit séjours inoubliables dans le Parc national

**La région Occitanie promeut une sélection de huit séjours dans le Parc national des Cévennes et invite les visiteurs à vivre « des expériences nature inoubliables ». Deux de ces séjours bénéficient de la marque *Esprit parc national*.**

Le parc national des Cévennes, le parc national des Pyrénées et les six parcs naturels régionaux des Causses du Quercy, des Grands Causses, des Pyrénées Ariégeoises, du Haut-Languedoc, des Pyrénées catalanes, de la Narbonnaise en Méditerranée, ont décidé de mettre en œuvre une politique innovante en matière de développement touristique. La région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et le comité régional du tourisme les accompagnent dans cette démarche de promotion de l'écotourisme.

La région et le comité régional du tourisme ont mis en place un ensemble d'outils de communication et un plan de promotion pour développer la visibilité des parcs naturels d'Occitanie auprès du grand public. Ainsi, avec la collaboration de chaque parc, une collection de 51 séjours de tourisme de nature a vu le jour et bénéficie d'une vitrine sur le site internet du comité régional du tourisme ([tourisme-occitanie.com](http://tourisme-occitanie.com)).

Ces séjours invitent à vivre des expériences inoubliables : la garantie de découvrir un cadre naturel exceptionnel, de vivre des moments uniques, de pratiquer des activités respectueuses de l'environnement et de déguster des produits du terroir.

Pour le parc national des Cévennes, les huit séjours sélectionnés sont tous proposés par des agences de voyage partenaires (Chamina Voyages, Languedoc Nature, Cévennes Evasion Voyages Nature, Azimut Voyage, Semelles au vent), signataires de la charte européenne du tourisme durable. Trois de ces séjours avaient été retenus à l'issue de l'appel à projets pour des séjours écotouristiques lancé en 2016 par l'établissement Parc, et deux viennent d'être marqués *Esprit parc national* : « Astronomie en Cévennes » et « Vagabondage au pays des plantes », tous deux proposés par Azimut Voyage ([azimut-voyage.fr](http://azimut-voyage.fr)).

Retrouvez le descriptif des huit séjours promus par la région sur [www.cevennes-parcnational.fr](http://www.cevennes-parcnational.fr), rubrique Les séjours écotouristiques.

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national français habité de moyenne montagne, se compose d'un cœur protégé de 938 km<sup>2</sup> et d'une aire d'adhésion de près de 2 035 km<sup>2</sup>, répartis sur 120 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche. Il possède un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable qui lui a valu en 1985, un classement en Réserve de biosphère, et en 2011, son inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.

Contact presse :  
Catherine Dubois  
Tél : +33 (0)4 66 49 53 48- Mob : 06 99 76 20 20  
[catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr](mailto:catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr)

Parc national des Cévennes  
6 bis place du Palais – 48400 Florac



